



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quinzième session

Réunion à distance, 16 et 18 mars et 1^{er} avril 2021

Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection
des végétaux

Point 7 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV

Le présent document a trait aux activités menées par le Secrétariat de la CIPV en 2020. Les activités menées en 2019 sont décrites dans le rapport annuel du Secrétariat de la CIPV de 2019¹.

1. L'année 2020 a été éprouvante pour le monde entier. Les incidences de la pandémie de COVID-19 n'ont pas épargné les activités que le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et la communauté de la CIPV avaient prévu de mener et le Secrétariat a réagi en déplaçant toutes les réunions du mois de mars pour en organiser la tenue à distance. La quinzième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a été repoussée à 2021 et se déroulera en visioconférence pour la première fois dans l'histoire de la CIPV. En outre, 2020 a marqué l'Année internationale de la santé des végétaux et, grâce au soutien sans faille de l'ensemble des parties prenantes concernées, le Secrétariat de la CIPV est parvenu à assurer ses services avec tout le professionnalisme requis auprès de ses partenaires à l'échelle mondiale, régionale et nationale. En dépit des difficultés, le Secrétariat de la CIPV a réussi à accomplir des progrès importants dans de nombreux domaines d'activité. Le présent rapport fournit des informations plus détaillées sur dix domaines dans lesquels le Secrétariat de la CIPV a obtenu des résultats en 2020.

2. **CMP et organes subsidiaires.** La pandémie a eu des incidences majeures sur plusieurs réunions organisées par le Secrétariat. La quinzième session de la CMP a été repoussée à 2021, mais le Secrétariat a pris les dispositions nécessaires pour permettre la tenue en ligne de dix réunions du Bureau de la CMP, deux réunions du Comité financier de la CIPV, quatre réunions du Comité des normes, neuf réunions et trois sessions de formation pour le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, et deux sessions du Groupe de la planification stratégique. Le cadre stratégique de la CIPV et ses

¹ Rapport annuel de la CIPV de 2019 (en anglais seulement): <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9193en>.

programmes de développement pour 2020-2030 ont pu être intégrés dans le plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2021.

3. **Établissement de normes.** Outre les réunions susmentionnées du Comité des normes, le Secrétariat de la CIPV a organisé un webinaire le 20 octobre 2020 dont l'objectif était de sensibiliser au concept de délivrance d'un agrément à des entités et de traiter certaines questions soulevées par le projet de norme sur les «Exigences applicables aux organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) autorisant des entités à mener des actions phytosanitaires (2014-002)» qui est présenté à la CMP pour adoption. Le Comité des normes a utilisé le Système de mise en ligne des observations pour examiner et approuver aux fins de consultation: trois projets de normes, à savoir: Amendements à la Norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) 5, révision ciblée de la NIMP 12 («réexportation»), Audits dans le contexte phytosanitaire, et Normes portant sur des marchandises et sur les mesures phytosanitaires correspondantes. De plus, le Comité des normes a approuvé trois spécifications, notamment la spécification ayant trait au Groupe technique sur les normes relatives à des produits (2019-009), qui marque une étape dans la mise en œuvre du nouveau Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030. Les travaux du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (GTTP), du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic (GTPD) et du Groupe technique sur le Glossaire (GTG) ont progressé en étant menés à distance pendant toute l'année et un groupe de travail d'experts s'est réuni pour réviser la NIMP 4 (*Exigences pour l'établissement de zones indemnes*). On trouvera des informations plus détaillées dans le rapport du Comité des normes présenté à la CMP (document CPM 2021/17).

4. **Mise en œuvre et renforcement des capacités.** Outre les réunions déjà mentionnées du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, des sous-groupes du Comité, l'un chargé de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes et l'autre du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre, ont aussi été organisés ainsi que plusieurs groupes de travail sur l'élaboration de ressources techniques. Des guides et du matériel de formation ont été mis au point et publiés et les informations affichées sur les pages web du Portail phytosanitaire international consacrées au Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités ont été tenues à jour. Plusieurs projets de renforcement des capacités phytosanitaires ont été exécutés. Des évaluations de la capacité phytosanitaire ont été conduites à distance aux Bahamas, en Dominique, à Sri Lanka, à Sainte-Lucie et à la Trinité-et-Tobago. On trouvera des informations plus détaillées dans les documents présentés à la CMP, à savoir, le rapport du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (CPM 2021/26) et le point sur les travaux de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes (CPM 2021/27).

5. **Réseaux de la CIPV.** Sept ateliers régionaux de la CIPV et deux ateliers sur les obligations nationales en matière de communication d'informations ont été organisés tant en 2019 qu'en 2020. On trouvera à l'annexe 1 des informations détaillées à ce sujet. Des réunions de la Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux ont aussi été organisées, sous la forme de réunions régulières permettant de faire le point au début de la pandémie, puis de réunions plus formelles.

6. **Solution ePhyto.** On compte 94 pays adhérant à la Solution ePhyto de la CIPV (ils étaient seulement 77 en décembre 2019), dont 48 échangent désormais des certificats phytosanitaires électroniques ePhytos d'une manière régulière (ils étaient seulement 12 en décembre 2019). Quarante-six autres pays sont au stade de l'expérimentation, et l'Argentine, le Chili, Sri Lanka et les États-Unis d'Amérique échangent aujourd'hui des certificats entièrement électroniques. En moyenne, 46 000 certificats ePhyto ont été échangés chaque mois en 2020, contre 14 000 en 2019.

7. **L'Année internationale de la santé des végétaux en 2020.** L'Année internationale de la santé des végétaux (2020) a été officiellement lancée par le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, le lundi 2 décembre 2019, au Siège de la FAO. Face aux effets de la pandémie de COVID-19, la FAO a décidé, sur les conseils du Comité directeur international de l'Année internationale, de remettre à 2021 la tenue de certaines des principales manifestations mondiales devant marquer l'Année internationale. Il s'agit notamment de la première Conférence internationale sur la santé des végétaux (prévue du 28 juin au 1^{er} juillet 2021) et de la cérémonie de clôture de l'Année internationale (désormais prévue le 1^{er} juillet 2021). En décembre 2020, le Comité directeur international de l'Année internationale de la

santé des végétaux² s'était réuni 13 fois, soit physiquement soit à distance, pour faire progresser la mise en œuvre du plan d'action de l'Année internationale, avec le soutien du Secrétariat de l'Année internationale. D'autres réunions sont prévues en 2021. Un rapport séparé sur l'Année internationale de la santé des végétaux est présenté à la CMP à sa quinzième session.

8. **Communication et sensibilisation.** Le Secrétariat de la CIPV a amélioré sa visibilité et son impact grâce à la production de 100 publications de la CIPV, à l'affichage en ligne de 112 articles, 92 annonces et un certain nombre de vidéos et à la diffusion de messages sur les réseaux sociaux. La migration du Portail phytosanitaire international sur un nouveau serveur en nuage a aussi été menée à bonne fin. Un rapport séparé sur les activités de communication et de sensibilisation menées par la CIPV est présenté à la CMP à sa quinzième session (document CPM 2021/20).

9. **Coopération internationale.** Des liens de coopération externe sont établis avec 41 organisations internationales et régionales. On trouvera des informations complètes dans le document présentant un point sur la coopération internationale (document CPM 2021/28)

10. **Mobilisation de ressources.** Malgré la pandémie, les donateurs ont pu contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (en 2020, quelque 700 000 USD ont été reçus). Trois projets de la CIPV ont été financés par l'Union européenne et un par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce. Par ailleurs, des projets financés par la Chine et le Japon ont été exécutés avec succès. Le Secrétariat de la CIPV a en outre assuré la mise en œuvre de la composante phytosanitaire d'un programme de la FAO qui vise à faciliter le commerce au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

11. **Gestion interne.** Compte tenu du changement de l'équipe de direction de la FAO en 2020 et de sa propre détermination à s'améliorer à tous les niveaux, le Secrétariat de la CIPV a créé un groupe de travail chargé de piloter cette amélioration, dont la première tâche a consisté à lancer une enquête parmi le personnel du Secrétariat pour évaluer les problèmes sous-jacents, les possibilités offertes et les solutions potentielles. L'équipe chargée de diriger le Secrétariat de la CIPV a été étoffée pour compter un nouvel adjoint aux chefs d'équipe.

12. En août 2020, M. Jingyuan Xia, Secrétaire de la CIPV, a été promu au poste de Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP). M. Xia a conservé sa fonction de chargé du Secrétariat de la CIPV, et M. Avetik Nersisyan, fonctionnaire principal pour l'établissement des normes, est devenu le chargé de la gestion des affaires courantes jusqu'à la sélection du nouveau ou de la nouvelle Secrétaire.

13. Malgré tous les problèmes, l'année 2020 a été fructueuse tant pour le Secrétariat que pour la communauté de la CIPV. Elle a marqué la célébration historique de l'Année internationale de la santé des végétaux mais a aussi permis la poursuite des activités d'établissement et de mise en œuvre des normes de la meilleure manière possible. L'année 2021 laisse elle aussi présager diverses difficultés pour la mise en œuvre de la Convention, qui pourront être surmontées grâce au soutien sans faille de la communauté de la CIPV et à son dévouement envers la mission de la Convention.

14. Le Secrétariat de la CIPV salue avec une profonde reconnaissance les membres du Bureau de la CMP et ceux des organes directeurs, ainsi que les participants du Groupe de la planification stratégique, pour les précieuses indications qu'ils ont formulées et le contrôle qu'ils ont exercé, l'ensemble des parties contractantes (ONPV) et des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), pour leur soutien indéfectible et leurs contributions constructives, et tous les partenaires et collaborateurs, pour leur étroite coopération.

15. La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à :

- 1) *Prendre note* du rapport présenté par le Secrétariat de la CIPV.

² Page web du Comité directeur international de l'Année internationale de la santé des végétaux : <https://www.ippc.int/fr/ph/iypisc/>.

Annexe 1

Ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2019

1. Sept ateliers régionaux de la CIPV ont été coordonnés en 2019 en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale, en Amérique latine, au Proche-Orient et en Afrique du Nord et dans le Pacifique. Deux cent trente-deux participants (232) venant de 128 pays ont participé à ces ateliers, ainsi que neuf organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), des fonctionnaires régionaux ou sous-régionaux de la FAO et des membres du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités. Le tableau 1 résume les informations relatives aux ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2019. Les présentations faites lors des ateliers peuvent être consultées sur le Portail phytosanitaire international (PPI)³.

2. Conformément aux Directives⁴, des comités d'organisation ont été mis en place dans chaque région pour coordonner les activités et prendre les décisions. En juin 2019, le Bureau a examiné la contribution des autres organisations et a réfléchi à la façon dont il fallait en tenir compte dans le titre. Étant donné que le Secrétariat de la CIPV est hébergé par la FAO, il n'a pas été jugé utile de mentionner la FAO dans le titre. En outre, toutes les institutions qui apportent leur concours seront reconnues comme elles le méritent puisqu'elles verront leurs logos respectifs figurer sur la page de couverture du rapport et qu'elles seront citées dans les remerciements.

3. Lors des réunions du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, l'importance de la présence de membres de ces deux comités aux ateliers régionaux de la CIPV a été soulignée. Les deux comités sont convenus qu'il fallait que leurs représentants aux différents ateliers régionaux communiquent entre eux avant la tenue de ces ateliers en vue d'améliorer la coordination. En outre, les responsables des projets de NIMP devaient collaborer avec les membres désignés du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités pour préparer les présentations, afin d'y inclure des questions ou des sujets de débat sur les éventuels problèmes liés à la mise en œuvre.

4. Des séminaires spéciaux consacrés à la fusariose du bananier (race tropicale 4) se sont tenus parallèlement à ces ateliers en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique latine.

5. En 2019, 1 688 observations ont été reçues au total concernant les quatre projets de NIMP soumis à une deuxième consultation et la recommandation de la Commission des mesures phytosanitaire (CMP) soumise à une première consultation. Au total, 83 utilisateurs (ONPV et ORPV) se sont connectés au Système de mise en ligne des observations pour envoyer leurs observations.

Ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2020

6. En raison de la crise mondiale liée à la COVID-19, les ateliers régionaux de la CIPV de 2020⁵ ont été tenus en visioconférence entre août et septembre, sous les auspices de l'Année internationale de la santé des végétaux. Les sept ateliers régionaux (Afrique, Asie, Caraïbes, Europe et Asie centrale, Proche-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine, Pacifique Sud-Ouest) se sont déroulés sans heurt. Ils ont compté 370 participants (soit une hausse de 59 pour cent par rapport à 2019) venant de 151 parties contractantes (soit une hausse de 18 pour cent par rapport à 2019). Le tableau 2 ci-après résume les informations relatives aux ateliers régionaux de la CIPV de 2020.

7. Les comités d'organisation régionaux, le Secrétariat de la CIPV et les partenaires ont travaillé en étroite collaboration pour surmonter les difficultés créées par la tenue des ateliers à distance et atteindre les objectifs souhaités. En effet, par rapport aux ateliers se déroulant en présentiel, il a fallu composer avec la qualité variable des connexions à internet, les différents fuseaux horaires et la brièveté

³ Présentations faites lors des ateliers régionaux 2019 de la CIPV: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/regional-ippc-workshops/2019-ippc-regional-workshops/>.

⁴ Guidelines for IPPC Regional Workshops: <https://www.ippc.int/fr/publications/87113/>.

⁵ Ateliers régionaux 2020 de la CIPV: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/regional-ippc-workshops/2020-ippc-regional-workshops/>.

des séances en ligne. Cependant, compte tenu des coûts plus faibles associés à l'organisation et des restrictions de déplacement, le nombre de participants aux ateliers régionaux de la CIPV organisés en ligne a été plus important.

8. En 2020, quatre projets de norme ont été présentés aux participants pour examen pendant les ateliers, à savoir: Audit dans le contexte phytosanitaire (2015-014); Révision ciblée de la NIMP 12 en lien avec la réexportation (2015-011); projet d'amendements 2020 à la NIMP 5 (Glossaire des termes phytosanitaires) (1994-001); et Normes portant sur des marchandises et sur les mesures phytosanitaires correspondantes (2019-008), ainsi que la recommandation de la CMP sur la sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides en vue de prévenir l'introduction d'organismes nuisibles des végétaux dans les situations d'urgence (2018-026).

9. Durant ces ateliers, d'autres thèmes ont été examinés, notamment les suivants: Guide de la CIPV sur l'établissement et le maintien de zones exemptes (pour illustrer la façon de soutenir la mise en œuvre de la Convention et des NIMP), obligations nationales en matière de communication d'informations, préparation de l'appel 2021 à présentation de thèmes de la CIPV, certification phytosanitaire électronique (ePhyto) et thèmes intéressant les régions.

10. De plus, des ateliers spéciaux en visioconférence sur les obligations nationales en matière de communication d'informations ont été tenus parallèlement à ces ateliers en Afrique et dans les Caraïbes.

11. Après chaque atelier, des articles et des rapports⁶ ont été publiés sur le Portail phytosanitaire international.

⁶ Rapports des ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2019: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/regional-ippc-workshops/> (en anglais).

Le tableau 1 présente succinctement les dates et les lieux des ateliers régionaux 2019 de la CIPV et indique les noms des membres responsables au sein du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, le nombre de participants, le nombre de pays représentés et les coorganisateur.

Région	Dates et lieu	Membre responsable au sein du Comité des normes	Membre responsable au sein du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités	Nombre de participants et nombre de pays représentés	Coorganisateur
Afrique	Kenya, 2-6 septembre 2019	David KAMANGIRA (Alphonsine LOUHOUARI TOKOZABA)	Faith NDUNGE (Philip NJORGE)	32 participants venant de 27 pays	Conseil phytosanitaire interafricain (CPI), Bureau régional pour l'Afrique (RAF) (FAO), Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (SFS) (FAO), ONPV du Kenya (KEPHIS)
Asie	République de Corée, 2-6 septembre 2019	Masahiro SAI (Joanne WILSON)	Christopher DALE (Dilli SHARMA)	37 participants venant de 20 pays	Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique [RAP] [FAO]), ONPV de la République de Corée
Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, 9-11 septembre 2019	Ezequiel FERRO	Magda GONZALES	23 participants venant de 12 pays	Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA), Bureau sous-régional pour les Caraïbes (SLC) (FAO), Division Production végétale et protection des plantes (NSP) (FAO), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), ONPV de Trinité-et-Tobago

Région	Dates et lieu	Membre responsable au sein du Comité des normes	Membre responsable au sein du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités	Nombre de participants et nombre de pays représentés	Coorganisateur
Europe et Asie centrale	République de Moldova, 2-6 septembre 2019	Laurence BOUHOT-DELDUC	Olga LAVRENTJEVA	42 participants venant de 17 pays	Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) (FAO), Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), ONPV de Moldova
Amérique latine	Medellín (Colombie), 3-6 septembre 2019	Ezequiel FERRO (Alvaro SEPULVEDA)	Francisco GUTIERREZ	35 participants venant de 18 pays	Communauté andine, Comité régional de la santé des végétaux du cône Sud (COSAVE), Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), IICA, ONPV de Colombie (ICA).
Proche-Orient et Afrique du Nord	Beyrouth (Liban), 2-6 septembre 2019	Abdulqader Khudhair ABBAS	Mamoun AL BAKRI	35 participants venant de 16 pays	Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) (FAO) (projet de financement CIPV-Chine), ONPV du Liban
Pacifique	Nadi (Fidji), 26-28 août 2019	Sophie PETERSON	Ngatoko NGATOKO (Sally JENNINGS)	28 participants venant de 18 pays	Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique, Communauté du Pacifique (CPS), ONPV des Fidji

Le tableau 2 présente succinctement les dates des ateliers régionaux 2020 de la CIPV et indique les noms des membres responsables au sein du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, le nombre de participants, le nombre de pays représentés et les coorganisateur.

Région	Dates et lieu	Membre responsable au sein du Comité des normes	Membre responsable au sein du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités	Nombre de participants et nombre de pays représentés	Coorganisateur
Afrique	8-10 septembre 2020	David KAMANGIRA (Alphonsine LOUHOARI TOKOZABA)	Faith NDUNGE	60 participants venant de 47 pays	CPI, RAF (FAO), SFS (FAO),
Asie	7-10 septembre 2020	Masahiro SAI (Joanne WILSON)	Christopher DALE (Dilli SHARMA)	60 participants venant de 18 pays	Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (RAP [FAO])
Caraïbes	1-3 septembre 2020	Hernando MORERA	Francisco GUTIERREZ	55 participants venant de 17 pays	CAHFSA, SLC (FAO), NSP (FAO), IICA
Europe et Asie centrale	31 août et 1 ^{er} septembre 2020	Laurence BOUHOT- DELDUC	Olga LAVRENTJEVA	39 participants venant de 16 pays	REU (FAO), OEPP
Amérique latine	2-3 septembre 2020	Ezequiel FERRO (Alvaro SEPULVEDA, André PERALTA)	Magda GONZALES	66 participants venant de 20 pays	Communauté andine, COSAVE, OIRSA, IICA, ONPV du Mexique (SENASICA).
Proche-Orient et Afrique du Nord	7,8, 14 et 15 septembre 2020	Nicholas EID Nader ELBADRY	Mamoun AL BAKRI (Ahmed ABDELMOTTALEB)	53 participants venant de 15 pays	Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, RNE (FAO)

Région	Dates et lieu	Membre responsable au sein du Comité des normes	Membre responsable au sein du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités	Nombre de participants et nombre de pays représentés	Coorganisateur
Pacifique	21, 25, 26, 27 et 28 août 2020	Sophie PETERSON	Chris DALE	37 participants venant de 18 pays	Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique, CPS, Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique (FAO)